



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

mutuelles étudiantes

Question écrite n° 64350

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les dysfonctionnements des mutuelles étudiantes. Il semblerait que les nombreux retards des mutuelles étudiantes pour traiter les remboursements, entraînent de ce fait des situations financières très précaires pour le quotidien des jeunes poursuivant des études supérieures. En effet, le Gouvernement a fait le constat que les étudiants ne se soignent pas convenablement, des solutions doivent donc être rapidement apportées pour leur faciliter l'accès aux soins et ces retards de traitement des remboursements ne font qu'aggraver cette situation. Aussi, il souhaiterait donc connaître les intentions de son ministère pour améliorer le fonctionnement des mutuelles étudiantes.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64350

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 septembre 2014](#), page 7915